



**Direction régionale académique de l'enseignement  
supérieur**

**Département de l'analyse et du contrôle**

92, rue de Marseille BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07

Arrêté n°2020-09 du 15 décembre 2020  
portant désignation de l'administratrice provisoire de  
l'Université Lumière Lyon 2

**Le Recteur de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Recteur de l'académie de Lyon,  
Chancelier des universités**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 719-8,

Vu l'arrêté du 10 octobre 2020 dérogeant à l'article 2 de l'arrêté du 28 mai 2020 relatif à la durée de prolongation des mandats des membres des conseils et des chefs des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel pris en application de l'article 15 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Anticipant la vacance de la présidence de l'Université Lumière Lyon 2 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et après consultation de la présidente de l'université,

### **ARRÊTE**

Article 1 : Madame Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière Lyon 2, est désignée, à titre provisoire, administratrice de l'Université Lumière Lyon 2 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Article 2 : l'administratrice provisoire dispose de l'intégralité des pouvoirs attachés aux fonctions qui lui sont confiées.

Elle est chargée d'organiser l'élection du président de l'Université Lumière Lyon 2.

L'administratrice provisoire peut déléguer sa signature dans les mêmes conditions que le titulaire de la fonction. De nouvelles délégations de signature doivent être établies au moment de la prise de fonction de l'administratrice provisoire.

Article 3 : le mandat de l'administratrice provisoire durera jusqu'à l'élection du président de l'Université Lumière Lyon 2.

Article 4 : le secrétaire général de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et la directrice générale des services de l'Université Lumière Lyon 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et affiché dans les locaux de l'établissement.

  
**Olivier Dugrip**